

**TABLEAU VIII**

---

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**

---

---

**TABEL VIII**

---

**MINISTERIE VAN OPENBARE WERKEN**

TABLEAU VIII. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>		
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
1	a) Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »
	b) Frais de représentation . . . . .	9,000 »
2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. — Salaires. — Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. — Secours . . . . .	2,000,000 »
3	Indemnités pour travaux extraordinaires . . . . .	200,000 »
4	Matériel . . . . .	210,000 »
5	Frais de route et de séjour . . . . .	75,000 »
6	Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département . . . . .	750,00 »
7	Délégués et conseillers de Gouvernement. Conseiller artistique. Comité supérieur de contrôle. . . . .	100,000 »
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.</b>		
<i>Affaires générales.</i>		
8	Études de projets, levés de plans. Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses : instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc — Participation aux frais du service des adjudications du Musée commercial. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des Ponts et Chaussées — Frais divers de transport. — Congrès, subsides — Téléphones — Expositions diverses . . . . .	210,000 »
9	Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service . . . . .	805,000 »

## TABEL VIII. — MINISTERIE VAN OPENBARE WERKEN.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<b>AANWIJZING</b>  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
2,690,000 »	<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>	
	<b>EERSTE HOOFDSTUK.</b>	
	<b>HOOFDBESTUUR.</b>	
	a) Jaarwedde van den Minister . . . . .	1
	b) Kosten van vertoon . . . . .	2
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en dienstpersoneel. — Loonen. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën werkzaam bij het Hoofdbestuur. — Hulpelden.	3
	Vergoedingen voor buitengewone werken . . . . .	4
	Materieel . . . . .	5
	Reis- en verblijfkosten . . . . .	6
	Honoraria en reiskosten der advocaten van het Departement . . . . .	7
	Afgevaardigden en raadsheeren der Regeering. Kunstraadsheer. Hooger Comité van toezicht.	8
	<b>HOOFDSTUK II.</b>	
<b>BEHEER VAN BRUGGEN EN WEGEN IN DE PROVINCIËN.</b>		
<i>Algemeene Zaken.</i>		
Bestudeeren van ontwerpen, opmaken van plans. Aankoop en herstelling van materieel. Allerhande leveringen: instrumenten, clichés, plans, papier, boeken, kaarten, enz. Aandeel in de kosten van den dienst der aanbestedingen van het Handelsmuseum. Kosten van zendingen in den vreemde voor studies betreffende de verschillende diensten van het Beheer van Bruggen en Wegen. Allerhande onkosten van vervoer. — Congressen, toelagen — Telefoon. — Allerhande tentoonstellingen.	9	
Dienstmotorvoertuigen, -motorrijwielen en -rijwielen . . . . .	9	

TABLEAU VIII. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	<i>Annales des Travaux publics.</i>	
10	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, déplacements, divers . . . . .	40,000 »
	<i>Routes.</i>	
14	Routes : entretien, amélioration, redressement. — Plantations des routes : établissement et entretien. — Parcs publics, squares et pistes cyclables : établissement et entretien. — Frais d'expertise — Subsidés. . . . .	20,000,000 »
	<i>Bâtiments civils.</i>	
12	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. Chauffage éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. Achats et réparations de meubles, fournitures de bureau pour le service spécial des Bâtiments civils de la capitale et des environs. — Loyers — Impositions. — Divers . . . . .	4,000,000 »
	<i>Casernement des gendarmeries.</i>	
13	Casernement des gendarmeries — Locaux du service du casernement des gendarmeries. Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. Construction, extension, amélioration, location d'immeubles, impositions, téléphone, frais de surveillance générale, plans, fournitures de bureau; indemnités pour travaux extraordinaires ou supplémentaires. Eau, chauffage, éclairage, vidange, divers. . . . .	1 866,000 »
	<i>Travaux hydrauliques.</i>	
14	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques — Entretien, reconstruction, amélioration, administration. Passages d'eau et dépendances : entretien, reconstruction, amélioration, établissement, exploitation. . . . .	8,000,000 »
15	Ports, côte, phares, fanaux : entretien, reconstruction, amélioration, administration. Boisement des dunes domaniales. — Travaux intéressant l'hygiène; subsidés. . . . .	3,500,000 »
	<i>Personnel des Ponts et Chaussées, des Bâtiments civils et du Casernement.</i>	
16	Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées, ingénieurs et conducteurs adjoints : traitements, indemnités mensuelles du personnel du corps à l'essai et suppléments de traitement . . . . .	2,468,900 »
17	Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées, ingénieurs et conducteurs adjoints : frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen, frais divers . . . . .	1,732,000 »
18	Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées; hydrographes et hydrographes adjoints; architectes; fonctionnaires et agents chargés du service du casernement de la gendarmerie; gardiens de monuments: traitements, salaires, avances de fonds, suppléments de traitement. . . . .	8,510,000 »
19	Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées, hydrographes et hydrographes adjoints, architectes, fonctionnaires et agents chargés du service du casernement de la Gendarmerie; gardiens de monuments : indemnités, frais de déplacement, frais d'habillement, frais de concours et d'examen, frais divers . . . . .	465,000 »

TABEL VIII. — MINISTERIE VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
51,596,900 »	<i>Annalen der Openbare Werken.</i>	
	Uitgave van het tijdschrift. Schrijverloon, bureelkosten, materieel, clichés, verplaatsingen, allerhande.	40
	<i>Wegen.</i>	
	Wegen : onderhoud, verbetering, herstel. — Beplantingen der wegen : aanlegging en onderhoud. — Openbare parken, squares en wickersbauen : aanlegging en onderhoud. — Deskundig onderzoek. — Toelagen.	41
	<i>Burgerlijke gebouwen.</i>	
	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten toebehoorende aan den Staat : onderhoud en herstellingen; aankoop van meubelen; gewone en buitengewone werken van verbetering, van vergrooting, van herstelling, enz. — Aankoop van onroerende goederen. Openbare feesten en plechtigheden : werken en leveringen. — Verwarming, verlichting, reiniging, waterdienst, enz., der lokalen gebruikt voor de buitendiensten van Bruggen en Wegen. Aankoop en herstelling van meubels, kantoorbehoeften voor den bijzonderen dienst der burgerlijke gebouwen van de hoofdstad en de omliggenden gemeenten. — Huurgelden — Belastingen. — Allerhande.	19
	<i>Kazerneering der gendarmeries.</i>	
	Kazerneering der gendarmeries. Lokalen van den dienst der kazerneering van de gendarmeries. Onderhoud, herstelling, vernieuwing, meubeleering, enz. Aankoop, uitbreiding, verbetering, huur van onroerende goederen, belastingen, telefoon, kosten van algemeen toezicht, plans, kantoorbehoeften; vergoedingen voor buitengewone of bijgevoegde werken. Waterbezorging, verwarming, verlichting, ruiming, allerhande.	13
	<i>Waterwerken.</i>	
	Vaarten, rivieren, polders, bevoelungen in de Kempen, beplantingen en telegraaflijnen — Onderhoud, heraanlegging, verbetering, beheer. Overzetveren en aanhoorigheden : onderhoud, heraanlegging, verbetering, oprichting, exploitatie.	14
Havens, kust, vuurtorens, bakens : onderhoud, heraanlegging, verbetering, administratie — Behoosching der domeinduinen — Werken betreffende den gezondheidstoestand; toelagen.	15	
<i>Personeel van Bruggen en Wegen, van de Burgerlijke Gebouwen en Kazerneering.</i>		
Inspecteurs generaal, ingenieurs en conducteurs van Bruggen en Wegen, bijgevoegde ingenieurs en conducteurs : jaarwedden, maandelijksche vergoedingen van het personeel van het korps op de proef en bijwedden.	46	
Inspecteurs generaal, ingenieurs en conducteurs van Bruggen en Wegen, bijgevoegde ingenieurs en conducteurs : kantoor en reiskosten; examenjury's; allerhande onkosten.	47	
Personeel toegevoegd aan het korps van Bruggen en Wegen; hydrografen en bijgevoegde hydrografen; bouwmeesters; ambtenaren en agenten belast met den dienst van de kazerneering der gendarmerie : jaarwedden, loon, voorschotten en bijwedden	18	
Personeel toegevoegd aan het korps van Bruggen en Wegen, hydrografen en bijgevoegde hydrografen, bouwmeesters ambtenaren en beamten belast met den dienst der kazerneering van de gendarmerie; bewakers van monumenten; vergoedingen, reiskosten, kosten voor kleeding, kosten van wetstrijden en examens, allerhande kosten.	19	

## TABLEAU VIII. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (suite).

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES</b>		
20	Traitements d'attente des agents en disponibilité. . . . .	75,000 »
21	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Credit non limitatif</i> ) . . . . .	30,000 »
22	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une position malheureuse. Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents . . . . .	60,000 »
23	Dépenses imprévues non libellées au budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 22. . . . .	10,000 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . . fr.		
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE IV.</b>		
24	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Gand . . . . .	75,000 »
TOTAL DU TABLEAU VIII (Ministère des Travaux publics) fr.		

TABEL VIII. — MINISTERIE VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING.  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
175,000 »	<p style="text-align: center;"><b>HOOFDSTUK III.</b></p> <p style="text-align: center;">JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID. — PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.</p> <p>Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid. . . . .</p> <p>Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen (<i>Onbepaald krediet</i>) . . . . .</p> <p>Te verleenen hulp, bij gemis van pensioen, aan voormalige ambtenaren, beambten of loontrekkende agenten, aan hunne echtgenooten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Hulpgelden voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van ambtenaren en bedienden die overleden zijn terwijl zij nog in werkelijken dienst of reeds gepensionneerd waren, en wier familiën in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Jaarlijksche renten en pensioenen verleend krachtens rechterlijke beslissingen aan gewezen agenten of aan weduwen en wezen van gewezen agenten.</p> <p>Onvoorziene uitgaven welke in de begrooting niet zijn opgegeven, inbegrepen de kosten van briefwisseling der buitendiensten. — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 22 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben.</p>	20 21 22 23
54,461,900 »	TOTAAL DER GEWONE UITGAVEN.	
75,000 »	<p style="text-align: center;"><b>TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>HOOFDSTUK IV.</b></p> <p>Commissiën belast met de studie der vraagstukken betreffende de inrichting van de omstreken van Antwerpen en van Gent.</p>	24
54,536,900 »	TOTAAL VAN TABEL VIII (Ministerie van Openbare Werken.)	

(118)

BUDGET DE L'EXERCICE 1920

---

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VIII

---

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

## BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
		<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>			
		<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	a.	Traitement du Ministre. . . . .			
	b.	Frais de représentation. . . . .			
		Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. Salaires. Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. Secours :			
	a.	Secrétariat général . . . . .			500,000 »
		GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements	DÉPENSES
2		Directeur général . . . . .	1	16,000 à 19,200	300,000 »
		Inspecteur général. . . . .	1	12,600 à 16,800	
		Directeurs . . . . .	2	10,800 à 14,400	
		Chef de division . . . . .	1	8,900 à 12,120	
		Chefs de bureau . . . . .	2	7,200 à 9,840	
		Sous-chefs de bureau . . . . .	4	5,800 à 9,000	
		Commis et expéditionnaires . . . . .	15	3,500 à 7,260	
		Agents temporaires. . . . .	4	3,200	
	Gens de service . . . . .	18	1,600 à 6,240		
	b.	Administration des Ponts et Chaussées . . . . .			1,700,000 »
		GRADES.	EFFECTIF.	TAUX des traitements.	DÉPENSES.
5		Directeur général . . . . .	1	19,000 à 22,200	1,700,000 »
		Directeur général. . . . .	1	17,500 à 20,700	
		Inspecteurs généraux . . . . .	2	17,500 à 20,700	
		Inspecteurs généraux . . . . .	1	16,500 à 19,500	
		Inspecteurs généraux . . . . .	1	15,000 à 18,000	
		Ingénieurs en chef directeurs . . . . .	3	14,200 à 18,180	
		Architecte en chef . . . . .	1	12,400 à 16,740	
		Directeurs . . . . .	7	10,800 à 14,400	
		Chefs de division . . . . .	9	8,900 à 12,120	
		Chefs de bureau . . . . .	8	7,200 à 9,840	
		Conducteur. . . . .	1	7,100 à 8,520	
		Sous-chefs de bureau . . . . .	12	5,800 à 9,000	
		Commis. . . . .	62	3,500 à 7,260	
		Expéditionnaire . . . . .	1	3,500 à 7,260	
		Auxiliaires. . . . .	12	3,200	
	Imprimeurs, classeurs, buissiers, messagers, garçons de bureau et nettoyeuses . . . . .	49	1,600 à 6,240		
		Indemnités pour travaux extraordinaires . . . . .			
A REPORTER. . . . . fr.					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	21,000	»	»	
9,000	9,000	»	»	
2,000,000	1,350,000	650,000	»	Art. 2. — L'augmentation sollicitée est nécessaire pour faire face aux charges résultant du relèvement des barèmes, des extensions du personnel, ainsi que de l'avancement à accorder aux fonctionnaires.
200,000	»	200,000	»	Art. 3 (nouveau) créé par division du crédit de l'article précédent.
2,250,000	1,380,000	850,000	»	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,230,000	1,580,000	850,000	»	
210,000	249,000	»	39,000	ART. 4. — Crédit mis en concordance avec les prévisions.
75,000	50,000	25,000	»	ART. 5. — Augmentation sollicitée à raison du coût actuel des déplacements et des séjours.
75,000	75,000	»	»	
100,000	100,000	»	»	
2,690,000	1,854,000	875,000	59,000	
AUGMENTATION. . fr.		836,000		
210,000	155,000	55,000	»	ART. 8. — Augmentation spécialement destinée : 1° au paiement des abonnements téléphoniques; 2° aux opérations graphiques et aux travaux de dessin du service spécial du casernement de la gendarmerie; 3° aux frais d'études du service des voies hydrauliques; 4° à l'achat et à la réparation de machines à écrire.
210,000	155,000	55,000	»	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
210,000	155,000	55,000	»	
803,000	803,000	»	»	ART. 9. — Eu égard à l'état du marché et au prix élevé de la main-d'œuvre, il y a lieu de maintenir le crédit accordé pour 1919.
40,000	40,000	»	»	
20,000,000	12,000,000	8,000,000	»	ART. 11. — Augmentation justifiée par la hausse du prix des matériaux et de la main-d'œuvre, ainsi que par la nécessité de remédier au mauvais état des routes.
4,000,000	4,000,000	»	»	
25,053,000	17,000,000	8,053,000	»	



## DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
25,055,000	17,600,000	8,055,000	»	
1,866,000	3,886,000	»	2,020,000	ART. 13. — Le crédit de 1919 est diminué de 2,800,000 francs, résultant du transfert au Département de la Guerre du service des bâtiments militaires, mais il est augmenté de 480,000 francs à raison : 1° des locations supplémentaires pour l'installation de 42 nouvelles brigades de gendarmerie; 2° des nouvelles charges résultant de la majoration de 50 % sur les loyers à appliquer à bon nombre d'immeubles de gendarmerie; 3° des frais d'abonnement au réseau téléphonique; 4° des frais de location des bureaux des services du casernement des gendarmeries et du fonctionnement de ces bureaux.
8,000,000	12,000,000	»	4,000,000	ART. 14. — La diminution résulte de ce que le crédit demandé pour 1920 est mis en rapport avec les prévisions de dépenses.
3,500,000	7,500,000	»	4,000,000	ART. 15. — Même justification qu'à l'article 14.
58,421,000	40,386,000	8,055,000	10,020,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
REPORT. . . . fr.						
<i>Personnel des Ponts et Chaussées, des bâtiments civils et du casernement.</i>						
16		Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées, ingénieurs et conducteurs adjoints : traitements, indemnités mensuelles du personnel du corps à l'essai et suppléments de traitements . . . . .				
		PONTES ET CHAUSSÉES.				
		Inspecteur général . . . . .	16,000	4	3	Dont 3 inspecteurs généraux à titre personnel.
		Ingénieur en chef directeur de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classes.	12,700 - 16,000	19	25	
		Ingénieur principal de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classes . . . . .	8,900 - 11,500	56	65	
		Ingénieur de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classes. . . . .	5,200 - 8,200			
		Conducteur principal de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classes . . . . .	6,400 - 9,000	142	102	
		Conducteur de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classes. . . . .	4,000 - 6,100			
17		Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées, ingénieurs et conducteurs adjoints : frais de bureau et de déplacement, jurys d'examen, frais divers . . . . .				
18		Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées; hydrographes et hydrographes adjoints, architectes; fonctionnaires et agents chargés du service du casernement. — Gardiens de monuments : traitements, salaires, avance de fonds, etc, suppléments de traitement. . . . .				
		PONTES ET CHAUSSÉES.				
		Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.				
		SERVICE ADMINISTRATIF.				
		Chefs de bureau principaux. . . . .	9,000	19	26	
		Chefs de bureau . . . . .	7,200 - 8,200			
		Sous-chefs de bureau . . . . .	5,800 - 6,800	43	53	
		Premiers commis. . . . .	4,900 - 5,500	•	201	
		Seconds commis . . . . .	4,100 - 4,700			
		Commis-adjoints . . . . .	3,500 - 3,900	•	143	
		Expéditionnaires . . . . .	3,400 - 5,700	•	17	
		Auxiliaires. . . . .	3,200 - 3,500	•	222	
A REPORTER. . . . fr.						

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
38,421,000	40,586,000	8,055,000	10,020,000	
2,468,900	2,300,000	168,900	»	ART. 16. — Même justification qu'à l'article 2.
1,732,000	»	1,732,000	»	ART. 17 (nouveau). — Même justification qu'à l'article 5.
8,510,000	5,663,000	2,845,000	»	ART. 18. — Même justification qu'à l'article 2.
51,131,900	48,351,000	12,800,900	10,020,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT. . . . fr.
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		
				réglemen- taires.	effectifs.	
<b>TRAVAUX DE DESSIN.</b>						
		Chefs de bureau principaux dessinateurs . . . . .	0,000			
		Chefs de bureau dessinateurs . . . . .	7,200 - 8,200	10	19	
		Sous-chefs de bureau dessinateurs . . . . .	5,800 - 6,800	50	20	
		Premiers commis dessinateurs . . . . .	4,900 - 5,500	"	28	
		Seconds commis dessinateurs . . . . .	4,100 - 4,700	"		
		Dessinateurs adjoints . . . . .	3,700 - 4,100	"	1	
<b>SURVEILLANCE DES TRAVAUX.</b>						
		Surveillants principaux . . . . .	7,100	"	5	
		Id. de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	5,500 - 6,500	"	156	
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4,200 - 5,000	"	60	
		Id. adjoints . . . . .	3,500 - 3,800	"	2	
		Id. provisoires . . . . .	3,500	"		
		Aides temporaires-surveillants . . . . .	3,300	"	116	
		Auxiliaires et aides temporaires . . . . .		"		
<b>SERVICE DE L'HYDROGRAPHIE.</b>						
		Chef de bureau . . . . .	8,200	1	"	
		Hydrographe . . . . .	10,500	1	"	
		Hydrographes adjoints . . . . .	7,600	"	2	
		Second commis . . . . .	4,700	"	1	
		Auxiliaires . . . . .	5,200	"	1	
		Mécaniciens . . . . .	4,000 - 5,800	"	2	
		Mécanicien adjoint . . . . .	3,500 - 3,700	"	"	
		Timonier . . . . .	3,500 - 3,700	"	1	
		Timoniers adjoints . . . . .	3,150 - 3,600	"	5	
		Matelots . . . . .	2,900 - 3,500	"	5	
		Chauffeurs . . . . .	3,050 - 3,450	"	2	
		Chauffeur adjoint . . . . .	2,900	"	"	Plus 3 pendant la cam- pagne hydrographique.
<b>BÂTIMENTS CIVILS.</b>						
		Architectes en chef . . . . .	10,900-11,600-12,700	2	5	
		Architectes principaux . . . . .	8,800- 9,500-10,200	2	5	
		Architectes de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6,400-7,000-7,600-8,200	6	9	
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4,600-5,200-5,800	"	"	
<b>SURVEILLANCE DES TRAVAUX</b>						
		Conducteurs . . . . .	7,100	"	2	
		Surveillant principal . . . . .	7,100	"	1	
		Surveillants de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	5,500 - 6,500	"	7	
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4,200 - 5,000	8		
		Surveillants adjoints . . . . .	3,500 - 3,900	"	7	
		Auxiliaires . . . . .	3,300	"	4	

A REPORTER. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
51,131,900	48,351,000	12,800,900	10,020,000	
51,131,900	48,351,000	12,800,900	10,020,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
		REPORT. . . . fr.				
		DIVERS.				
		Messagers . . . . .	3,050 - 3,800	2	2	
		Boutefeu . . . . .	2,900 - 3,500	1	1	
		Chef-mécanicien du Palais de Justice . . . . .	3,700 - 4,500	1	1	
		Mécaniciens id. . . . .	3,250 - 3,550	2	2	
		Concierges . . . . .	2,950 - 3,700	3	3	
		Chef-gardien . . . . .	3,200 - 3,950	1	1	
		Gardiens de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,950 - 3,700	»	15	
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,700 - 3,450	»	6	
		Nettoyeuses . . . . .	2,300 - 2,500	»	18	
		Nettoyeurs . . . . .	2,800 - 3,300	4	7	
		Chauffeurs . . . . .	2,900 - 3,500	2	5	
		Manœuvres-chauffeurs . . . . .	2,750 - 3,250	3	3	
		Veilleurs de nuit . . . . .	2,950 - 3,700	»	4	
		Préposés aux visites du Palais de Justice . . . . .	2,750 - 3,350	»	4	
		Personnel des Voies navigables.				
		Gardes . . . . .	2,700 - 3,900	»	135	
		Gardes adjoints . . . . .	2,700 - 2,800	»	3	
		Gardiens . . . . .	2,700 - 3,450	»	4	
		Éclusiers-receveurs et percepteurs; éclusiers- contrôleurs; barragistes et éclusiers . . . . .	2,750 - 3,350	»	242	
		Éclusiers adjoints et barragistes adjoints . . . . .	2,600 - 3,200	»	153	
		Pontiers-receveurs et percepteurs; pontiers- contrôleurs; pontiers et passeurs d'eau . . . . .	2,600 - 3,200	»	230	
		Pontiers adjoints et passeurs d'eau adjoint . . . . .	2,600 - 2,900	»	18	
		Mécaniciens . . . . .	3,700 - 4,500	»	15	
		Mécaniciens adjoints . . . . .	3,150 - 3,950	»	5	
		DIVERS.				
		Messagers . . . . .	3,050 - 3,800	19	25	
		Huissier-concierge . . . . .	2,900 - 3,700	»	1	
		Concierge . . . . .	2,950 - 3,700	»	6	
		Boutefeu . . . . .	2,900 - 3,500	»	5	
		Jardiniers . . . . .	3,300 - 4,050	»	11	
		Gardiens de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,950 - 3,700	»	6	
		Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,700 - 3,450	»	2	
49	»	Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées; hydrographes et hydrographes adjoints; architectes; fonctionnaires et agents chargés du service du casernement de la gendarmerie. Gardiens de monuments. Indemnités, frais de déplacements, frais d'habillements, frais de concours et d'examens, frais divers . . . . .				
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
51,451,900	48,551,000	12,800,900	10,020,000	
465,000	"	465,000	"	
51,896,900	48,551,000	13,265,900	10,020,000	
AUGMENTATION . . fr.		3,245,900		

ART. 19 (nouveau). — Même justification qu'à l'article 3.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
20	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .
21	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif</i> ). . . . .
22	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une position malheureuse. — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents. . . . .
23	»	Dépenses imprévues non libellées au budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 22. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE IV.</b>		
24	»	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Gand. . . . .
	»	Indemnités de séjour allouées à raison de faits de guerre ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
75,000	10,000	65,000	»	ART. 20. — Augmentation sollicitée pour mettre les crédits en rapport avec les nécessités.
30,000	30,000	»	»	
60,000	10,000	50,000	»	ART. 22. — Augmentation destinée à mettre les crédits en rapport avec les nécessités.
10,000	25,000	»	15,000	ART. 25. — Le crédit sollicité sera suffisant pour parer aux nécessités.
175,000	75,000	115,000	15,000	
AUGMENTATION. . fr.		100,000		
75,000	50,000	25,000	»	ART. 24. — Ce crédit est nécessaire pour assurer le fonctionnement des Commissions en 1920.
»	10,000	»	10,000	
75,000	60,000	25,000	10,000	
AUGMENTATION. . fr.		15,000		

## BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I	Administration centrale. . . . .
II.	Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces . . . . .
III.	Traitements de disponibilité. — Pensions et secours. — Dépenses imprévues. . . . .
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . . fr.	
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
IV.	Services divers . . . . .
TOTAL (Ministère des Travaux publics). . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1920.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1919.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,690,000	1,854,000	856,000	•	
51,596,900	48,351,000	3,245,900	•	
175,000	75,000	100,000	•	
54,461,900	50,280,000	4,181,900	•	
75,000	60,000	15,000	•	
54,536,900	50,340,000	4,196,900	•	
AUGMENTATION . . . fr.		4,196,900		

(456)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

---

TABLEAU VIII DU BUDGET GÉNÉRAL

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

### TABLEAU DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS EN 1914 ET EN 1920

#### Secrétariat général.

#### SITUATION AU 30 JUIN 1914

GRADES.	Nombre de fonctionnaires.	Montant des traitements mensuels.
Inspecteur général . . . . .	1	833 33
Inspecteur . . . . .	1	625 »
Chefs de division. . . . .	4	2,208 33
Chef de bureau . . . . .	1	416 67
Sous-chefs de bureau. . . . .	3	1,116 66
TOTAUX. . . . .	10	5,200 »

#### SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1919

GRADES.	Nombre de fonctionnaires.	Montant du traitement mensuel.
Directeur général . . . . .	1	1,333 33
Inspecteur général . . . . .	1	1,050 »
Directeurs . . . . .	2	2,010 »
Chef de division . . . . .	1	791 67
Chefs de bureau (1). . . . .	2 (1)	683 33
Sous-chefs de bureau . . . . .	4	1,974 99
TOTAUX. . . . .	11	7,843 32 (2)

(1) Un en disponibilité.

(2) Non compris l'indemnité de résidence.

## Administration centrale des Ponts et Chaussées.

SITUATION AU 30 JUIN 1914.

## Administration centrale.

GRADES	TRAITEMENTS	NOMBRE	TOTAL
Directeur général des Ponts et Chaussées . . . . .	13,200	1	13,200 »
Inspecteur général des Ponts et Chaussées. Directeur à l'administration centrale . . . . .	13,200	1	13,200 »
Ingénieurs en chef directeurs . . . . .	10,000 à 14,000	5	53,000 »
Ingénieur de 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	3,500	1	3,500 »
Architecte en chef . . . . .	9,000	1	9,000 »
Architecte de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	4,500 à 5,500	3	15,500 »
Directeurs . . . . .	8,500 à 10,000	3	27,850 »
Chefs de division . . . . .	6,000 à 7,000	4	26,500 »
Chefs de bureau . . . . .	4,600 à 5,940	8	44,700 »
Sous-chefs de bureau . . . . .	3,500 à 4,080	8	30,580 »
Chefs de division techniques . . . . .	7,000	2	14,000 »
Chefs de bureau id. . . . .	5,400	2	10,800 »
Sous-chefs de bureau techniques. . . . .	3,900	2	7,800 »
Adjoint principal du génie de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	3,900	1	3,900 »
<b>TOTAUX</b> . . . . .		<b>42</b>	<b>273,530 »</b>

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1919.

## Administration centrale.

GRADES	TRAITEMENTS	NOMBRE	TOTAL
Directeur général des Ponts et Chaussées . . . . .	18,400	1	18,400 »
Inspecteur général des Ponts et Chaussées. Directeur à l'administration centrale . . . . .	16,000	1	16,000 »
Inspecteur général des Ponts et Chaussées. . . . .	16,000	2	32,000 »
Ingénieur en chef. Directeur des Ponts et Chaussées. Inspecteur général à l'administration centrale . . . . .	16,000	1	16,000 »
Ingénieur en chef directeur . . . . .	12,700 à 15,290	4	55,590 »
Ingénieur à titre temporaire . . . . .	5,800	1	5,800 »
Conducteur à titre temporaire . . . . .	4,300	1	4,300 »
Inspecteur général à l'administration centrale . . . . .	15,000	1	15,000 »
Directeur. . . . .	10,800 à 16,000	5	63,400 »
de division . . . . .	8,900 à 10,100	7	67,700 »

GRADES	TRAITEMENTS	NOMBRE	TOTAL
Chef de bureau . . . . .	7,200 à 9,020	6	48,020 »
Sous-chef de bureau . . . . .	5,800 à 6,800	9	56,200 »
Conducteur . . . . .	8,165	1	8,165 »
Architecte en chef . . . . .	13,970	1	13,970 »
Architecte principal . . . . .	10,200	2	20,400 »
Architecte . . . . .	8,200	1	8,200 »
Directeur technique . . . . .	11,400	2	22,800 »
Chef de division . . . . .	9,500	2	19,000 »
Chef de bureau . . . . .	7,200 à 7,700	2	14,900 »
Sous-chef de bureau . . . . .	5,800 à 6,800	4	25,200 »
<b>TOTAUX</b> . . . . .		<b>54</b>	<b>531,045 »</b>

### Administration des Ponts et Chaussées.

(SERVICES EXTÉRIEURS)

#### SITUATION AU 30 JUIN 1914.

##### A. — Personnel du corps.

GRADES	TRAITEMENTS	NOMBRE	TOTAL
Inspecteurs généraux des ponts et chaussées . . . . .	13,200	2	26,400 »
Ingénieurs en chef directeurs . . . . .	9,000 à 11,000	21	219,400 »
Ingénieurs principaux . . . . .	6,600 à 8,800	23	176,700 »
Ingénieurs . . . . .	3,000 à 5,500	46	200,000 »
Conducteurs principaux . . . . .	4,000 à 7,200	82	463,000 »
Conducteurs . . . . .	2,000 à 3,750	101	260,750 »
<b>TOTAUX</b> . . . . .		<b>275</b>	<b>1,348,850 »</b>

##### B. — Personnel adjoint.

Architectes en chef . . . . .	7,500	1	7,500 »
Architectes principaux . . . . .	6,000 à 7,000	5	32,500 »
Architectes . . . . .	2,500 à 5,500	4	19,000 »
Chefs de bureau principaux . . . . .	6,000 à 6,600	3	19,200 »
Chefs de bureau . . . . .	4,600 à 5,940	18	94,140 »
Sous-chefs de bureau . . . . .	3,500 à 4,730	33	132,730 »
Chefs de bureau dessinateurs . . . . .	4,600 à 5,400	11	43,000 »
Sous-chefs de bureau dessinateurs . . . . .	3,500 à 4,300	24	92,000 »
Surveillants principaux . . . . .	4,500 à 4,950	4	18,900 »
<b>TOTAUX</b> . . . . .		<b>103</b>	<b>458,970 »</b>

**C. — Hydrographie.**

Hydrographe principal . . . . .	6,000	1	6,000 »
Hydrographes adjoints . . . . .	6,000	2	6,000 »
<b>TOTAUX . . . . .</b>		<b>3</b>	<b>12,000 »</b>

**D. — Personnel du génie.**

Adjoints principaux . . . . .	3,400 à 4,600	16	67,900 »
Adjoints . . . . .	2,000 à 3,000	8	20,400 »
Commis principaux . . . . .	3,400 à 4,000	6	22,800 »
<b>TOTAUX . . . . .</b>		<b>30</b>	<b>111,100 »</b>
<b>Id. . . . .</b>		<b>136</b>	<b>382,070 »</b>

**SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1919.****Personnel du corps.**

GRADES	TRAITEMENTS	NOMBRE	TOTAL
Inspecteurs généraux des ponts et chaussées .	16,000	4	64,000 »
Inspecteurs généraux à titre personnel . . . . .	16,000	2	32,000 »
Ingénieur en chef directeur . . . . .	12,700 à 16,000	21	297,290 »
Ingénieur principal . . . . .	8,900 à 11,500	26	233,700 »
Ingénieur . . . . .	5,800 à 8,200	33	246,600 »
Conducteur principal . . . . .	6,400 à 10,415	68	602,285 »
Conducteur . . . . .	4,000 à 6,100	118	392,300 »
<b>TOTAUX . . . . .</b>		<b>272</b>	<b>2,088,175 »</b>

**Personnel adjoint.**

Architecte en chef . . . . .	10,900 à 12,700	4	46,800 »
Architecte principal . . . . .	10,200	1	10,200 »
Architecte . . . . .	5,800 à 8,200	2	14,000 »
Chef de bureau principal dessinateur . . . . .	8,840 à 9,900	9	83,070 »
Chef de bureau dessinateur . . . . .	7,200 à 8,200	13	102,000 »
Sous-chef de bureau dessinateur . . . . .	5,800 à 7,500	12	78,800 »
Chef de bureau principal administratif . . . . .	9,000 à 10,415	11	105,820 »
Chef de bureau administratif . . . . .	7,700 à 8,840	30	243,780 »
Sous-chef de bureau administratif . . . . .	5,800 à 7,500	41	257,780 »
Surveillant principal . . . . .	7,100 à 8,165	5	38,130 »
Hydrographe principal . . . . .	11,500	1	11,500 »
<b>TOTAUX . . . . .</b>		<b>129</b>	<b>991,880 »</b>

**Personnel du génie.**

Architecte principal . . . . .	9,500 à 10,200	6	58,400 »
Architecte . . . . .	6,400 à 8,200	3	22,800 »
		<hr/>	<hr/>
TOTAUX . . . . .		9	81,200 »

---